

M. Knowles: Monsieur le président, il y a environ une heure, j'ai tenté de poser une question mais on m'a interrompu. Le ministre de qui relève ce crédit est-il en mesure de dire quelque chose sur les négociations collectives des employés du Parlement? Comme le ministre le sait, le comité mixte de la fonction publique du Canada recommandait dans son rapport, il y a environ un an, qu'on accorde aux employés du Parlement des conditions comparables à ceux que prévoient les ententes conclues dans la fonction publique en général. Y a-t-il eu progrès en ce domaine?

L'hon. M. Drury: Monsieur le président, je ne peux répondre de façon précise à cette question, mais je serai heureux de la communiquer à l'Orateur et de transmettre sa réponse au député.

(Le crédit est adopté.)

Chambre des communes—

20c. Administration générale, \$806,000.

(Le crédit est adopté.)

M. le vice-président adjoint: Voilà qui termine l'étude des prévisions budgétaires du service législatif.

M. Knowles: Dix heures.

L'hon. M. Starr: Non, continuons.

M. le vice-président adjoint: Le comité désire-t-il passer à un autre ministère?

Des voix: Entendu.

M. le vice-président adjoint: Le comité désire-t-il passer à l'étude des crédits supplémentaires du Conseil du Trésor?

M. Knowles: Monsieur le président, je crois que le leader suppléant de la Chambre a convenu de laisser ce ministère et au moins un autre jusqu'à demain.

M. le vice-président adjoint: Le comité désire-t-il étudier les crédits supplémentaires du ministère de la Consommation et des Corporations?

M. Knowles: C'est ce ministère-là qui est censé être réservé pour demain.

L'hon. M. Starr: Monsieur le président, le député dit qu'il a été convenu de réserver ces ministères pour demain, mais on ne m'a pas demandé mon assentiment à moi. J'ai proposé de continuer et d'en finir avec tous les crédits supplémentaires. Cela m'irait, mais pas de réserver certains crédits en particulier.

L'hon. M. Pennell: Puis-je demander au président si les crédits de la Fonction publique ont été adoptés?

M. le vice-président adjoint: Oui.

L'hon. M. Pennell: Vous m'en voyez tout heureux.

L'hon. M. Drury: Monsieur le président, de l'avis du député d'Ontario, puisqu'il ne nous reste plus que deux organismes, nous devrions en traiter ce soir. Je me demande si le député de Winnipeg-Nord-Centre se sentirait en forme, si nous passions aux crédits du Conseil du Trésor ce soir.

M. Knowles: Monsieur le président, nous avons terminé l'étude de beaucoup plus de ministères que nous l'envisagions tout d'abord. Nous avons fait un excellent travail et il ne reste que trois organismes d'ici à demain, y compris le ministère des Pêcheries, dont nous traiterons, je pense, quand l'Orateur occupera son fauteuil selon le message du député du gouverneur général.

L'hon. M. Pennell: J'espère que nous pourrions suivre le conseil du député d'York-Sud. Il a suggéré, sauf erreur, que nous terminions l'étude des crédits supplémentaires à quatre heures et que nous réservions la période, entre quatre heures et cinq heures, à la motion tendant aux crédits provisoires.

M. Lewis: Je ne demande pas mieux.

M. le vice-président adjoint: Comme il est dix heures, dois-je quitter le fauteuil, faire rapport de certaines résolutions et demander la permission de siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord.

(Rapport est fait des résolutions adoptées aujourd'hui au comité des subsides, qui sont adoptées.)

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (C), 1967-1968 (Révisé)

L'hon. L. T. Pennell (au nom du ministre des Finances) présente un message par lequel le Député de Son Excellence le Gouverneur général transmet un cahier supplémentaire de prévisions budgétaires pour l'année financière qui se terminera le 31 mars 1968. Monsieur l'Orateur lit ce message à la Chambre et cette dernière le renvoie au comité des subsides.

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

Une motion portant ajournement de la Chambre aux termes de l'article provisoire 39A du Règlement étant censée avoir été présentée.